COMPIEGNE

Esthétique urbaine

Quelle charmante perspective offraient autrefois nos rues étroites, tortueuses, mal pavées, mais si amusantes, si originales, si bizarres ! La fantaisie, l'imprévu semblaient présider à leur dessin incohérent. De chaque côté, en un long cordon, se déroulaient des maisons à solives sculptées, à vitres de couleurs, surplombant d'étage en étage sur la chaussée au milieu de laquelle coulait l'unique ruisseau. Hautes et resserrées, bâties non pas en largeur comme aujourd'hui, mais en profondeur, elles formaient un interminable zigzag de toits en pignon qui échancraient de leurs triangles noirs le disque écarlate du soleil couchant.

Arthur Bazin - Extrait de "Topographie de l'ancien Compiègne" (1905).

PREFACE

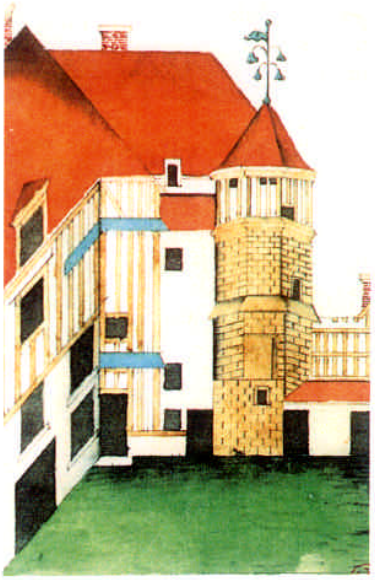

Pourquoi des recommandations architecturales?

Les recommandations architecturales applicables aux constructions du centre de Compiègne et de ses prolongements découlent de l'observation des constructions existantes. Elles ont pour but de faciliter l'intégration des nouvelles constructions dans le paysage urbain et la transformation des immeubles existants en incitant leurs constructeurs au respect d'une mise en relation avec l'environnement.
Il ne s'agit pas de donner des "recettes-types" qui engendreraient une absence d'adaptation et de créativité contraire à la diversité historique et architecturale de Compiègne.
Le propos est plutôt de mettre en évidence les traits communs de ces diverses architectures qui, au fil du temps, ont enrichi le patrimoine architectural de la ville.

La Ville de Compiègne est heureuse de vous communiquer cette plaquette sur l'esthétique urbaine. Elle expose des règles pratiques, à respecter par les demandeurs de permis de construire. Vous y trouverez tous les renseignements nécessaires.
Compiègne est à la fois une ville historique, dont l'environnement doit être préservé, et une cité en plein développement. Ce document est destiné, parmi d'autres initiatives, à permettre une conciliation harmonieuse de l'un et l'autre aspects.
Naturellement, nos services sont à votre disposition pour tout commentaire et toute explication.

PHILIPPE MARINI, Maire de Compiègne, Sénateur de l'Oise.

Souvent les villes s'endorment, lovées dans leurs mémoires, frileuses. Les traces qu'un long passé a gravées, loin de s'exhiber, se font discrètes, se terrent, perceptibles seulement à quelques-uns, amateurs de pierres et d'histoire. Paradoxalement, plus cette histoire est longue, traversée du charroi d'événements, de noms prestigieux, de batailles, de victoires et de blessures, plus les traces superposées se recouvrent en un tissu qui fait écran. C'est ainsi que Compiègne cachait dans sa forêt capétienne le souvenir de ses couvents détruits, de ses chasses royales et de ses mariages princiers.
Mais comme pour tout souvenir, vient un moment où le sentiment d'une forte identité se fait jour et s'exprime. Brusquement, l'horizon se découvre, il suffit d'un apport nouveau pour que l'ancien ressurgisse. Une route, de nouveaux accès, la création d'une université et voilà que s'anime l'ensemble, que se réveille le regard : "mais oui, il y a une rivière, les noms de rues - rue du Port à Bateaux, rue des Bains, de l'Estacade - se souviennent de l'Oise. Mais oui les maisons sont belles, mais oui elles ont un air, une couleur, une forme, une matière ; la pierre et le fer y sont travaillés, et d'une certaine façon qui est la nôtre". Encore un pas, car il faut affiner le regard, soutenir l'attention et comprendre qu'il s'agit là d'un véritable travail : le passé est vivant, il est création continuée. Et création commune.
C'est à cette création que les architectes, les urbanistes, mais aussi les sociologues, les historiens et les artistes contemporains, vous convient. Et ce qui a été fait ici dans cette modeste plaquette, sous la forme de repérages et de propositions, en signe le partage.

ANNE CAUQUELIN, Professeur Emerite de Philosophie a l'Universite de Picardie.

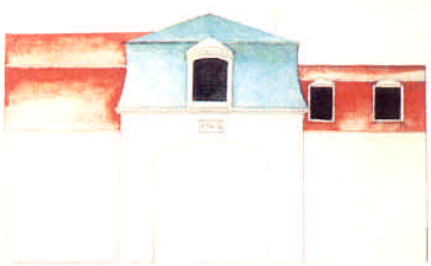

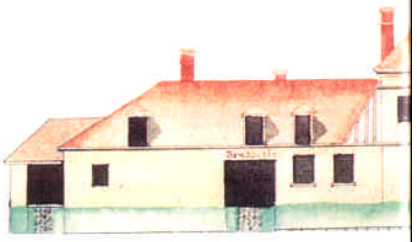

Compiègne est sans doute une des villes de France où l'empreinte de l'histoire est la plus forte ; la conjonction : routes, rivière, forêt, a favorisé le séjour des rois de France, depuis Clovis.
C'est cette même conjonction qui de nos jours, constitue encore l'un des atouts qualitatifs majeurs de la ville. Malgré les guerres et les destructions, malgré les erreurs du XIXème siècle, un nombre important de monuments anciens est parvenu jusqu'à nous, ainsi qu'un patrimoine bâti plus modeste mais tout aussi important.
L'accroissement démographique, l'extention urbaine, les implantations industrielles, n'ont pas dénaturé l'esprit de la ville. L'équilibre entre évolution et conservation est toujours difficile à maintenir. Une ville sans histoire est une ville sans références, le manque de références conduit à l'anonymat. Il faut donc maintenir un cadre de références architecturales pour ne pas dénaturer et finir par perdre l'acquis des siècles précédents.
Il est des sites où l'architecture peut être "objet" et vivre par et pour elle-même, il en est d'autres, en milieu urbain, où elle vit obligatoirement avec les autres. Ce qui ne veut pas dire qu'elle ne doive vivre que par les autres et en être une simple imitation, mais être en bonne harmonie avec celles-ci.L'art pour l'art a toujours été le premier signe de dégénérescence annonçant la fin d'un style. Les modes passent trop vite pour que l'architecture y résiste, leurs "recettes" et leurs applicateurs disparaîtront en même temps qu'elles. La recherche de "l'original" par principe, du choquant même, n'a jamais laissé de trace dans l'histoire urbaine, sa seule justification est de constituer une provocation pour les générations futures. Mais l'architecture n'est pas une provocation, c'est l'image d'une organisation sociale, son écriture doit être en perpétuelle évolution mais elle doit rester dans la tonalité de base de la partition musicale originelle, sinon c'est une fausse note! On n'a jamais écrit de symphonie en juxtaposant des fausses notes.
Regardons et écoutons autour de nous avant d'intervenir dans un tissu urbain qui a son âge, son histoire, son harmonie, et qui a mis plusieurs siècles à nous parvenir.

JACQUES LAMIOT, Architecte des Batiments de France.

L'histoire d'une ville se lit dans le tracé de ses rues et dans l'architecture de ses maisons. Compiègne est né de la rencontre des rois et empereurs de notre pays avec cette forêt qui l'enveloppe et même le pénètre par des avenues et de nombreux espaces verts, alors que la rivière ne fait que le border. Les destructions provoquées par la tourmente révolutionnaire, puis celles des deux guerres mondiales, ont bouleversé les lents aménagements de l'histoire. Seules quelques rues tortueuses du secteur piétonnier évoquent encore le passé médiéval, qui s'achève "flamboyant" en notre Hôtel de Ville. Compiègne a reçu définitivement l'empreinte du règne de Louis XV, ce style sobre et élégant, dont le château offre le modèle grandiose, se perpétue toujours heureusement et donne leur caractère propre à nos rues ; il a été retrouvé par Jean Philippot qui voulut s'inspirer des projets de Gabriel pour reconstruire la ville après la dernière guerre puis par Claude Charpentier. Datant du Second Empire et n'allant guère au-delà de 1914, un style assez hybride, s'inspirant souvent des châteaux Louis XIII, est illustré par quelques villas des avenues ou de certains lotissements cossus et par de grandes demeures en lisière de forêt. La ville forme un tout qui doit garder la mémoire d'un passé prestigieux, en harmonisant les quartiers récents avec l'espace forestier et le centre ancien.

FRANÇOIS CALLAIS, Vice-Président de la Société Historique de Compiègne.

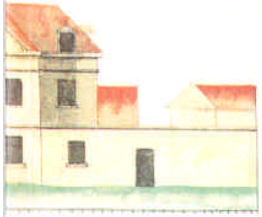

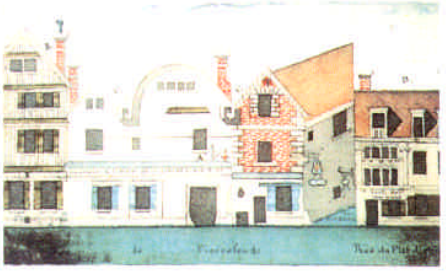

LE TISSU URBAIN

"...je suis persuadé que lorsque vous traversez ces rues, le plaisir et l'orgueil que vous ressentez vous sont inspirés, en grande partie, par le paysage qui les encadre".

JOHN RUSKIN. Eloge de la diversité.

Chacune des places dans le dédale des rues, offre au promeneur une perspective sans cesse renouvelée et un décor changeant.

Les remparts traversent les cœurs d'îlots ; le système de ville close est encore perceptible dans le tracé radioconcentrique des rues.

Un axe principal perpendiculaire au cours de la rivière traverse la ville depuis la forêt jusqu'aux côteaux de Margny.

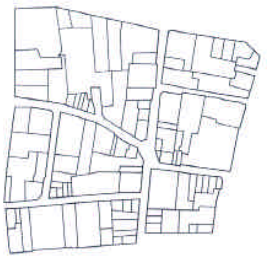

L'organisation des voies de circulation découle de l'origine médiévale fortifiée de la ville.

Dans le centre de Compiègne, on trouve deux types de parcellaires :

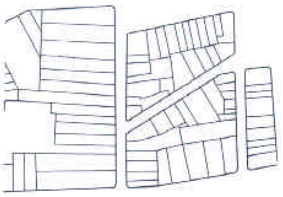

un parcellaire étroit construit, correspondant à des maisons de ville comportant en rez-de-chaussée des devantures de magasins. Le front bâti est très serré.

un parcellaire plus large, occupé par un bâti de grandes maisons bourgeoises ou d'hôtels particuliers, isolés de la rue par de hauts murs ponctués de porches et dissimulant des jardins.

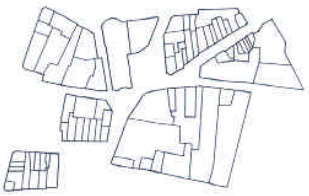

Le parcellaire s'estompe dans le secteur de la Reconstruction où la continuité des façades et l'uniformité de l'architecture gomment les limites des terrains. Cependant cette architecture offre un ensemble de volumétries et de proportions marquant et soulignant des gabarits urbains.

Les faubourgs offrent un tissu aujourd'hui en mutation avec un parcellaire à la fois de cités et d'artisanat .

Le regroupement de parcelles, parfois nécessaire pour des besoins de programmes, ne doit pas conduire à un projet hors d'échelle mais respecter la façon dont les immeubles du centre s'assemblent et se relient sur chacune des parcelles.

RECOMMANDATIONS

L'enveloppe de chaque projet doit respecter :

- **l'alignement, la mitoyenneté des immeubles**
- **le raccord et le masque du pignon visible lorsqu'un recul a été effectué précédemment**
- **le gabarit sur rue, une certaine régularité des hauteurs**
- **une composition de façade à dominante verticale, en harmonie avec le rythme du parcellaire**
- **le velum (succession des toitures) côté cours et jardins intérieurs**
- **l'organisation d'un « continuum» bâti et non bâti à l'intérieur des îlots suivant les parcelles (décrochés, traitements de façades)**

NB : le respect de ces règles (alignement, mitoyenneté, hauteurs, composition de façade) ne constitue en rien une entrave à l'expression individuelle, mais permet au contraire à des architectures différentes de coexister harmonieusement.

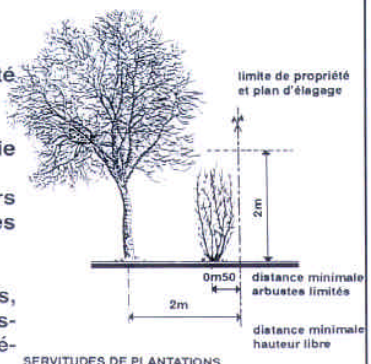

SERVITUDES DE PLANTATIONS

Les rues sont nettement définies par le front bâti dont les alignements sont souvent marqués.
Les constructions sont implantées en bordure de voie avec des toitures à deux pans inclinées à 45° ou à la Mansart
Les longs pans sont en général parallèles à la voie.
Les hauteurs varient entre R+1 et R+3+combles.

LA VOLUMETRIE

Les quartiers."Ce sont des fragments de la ville, plus ou moins vastes - conçus comme s'étendant sur deux dimensions - à l'intérieur desquels l'observateur a le sentiment de pénétrer et qui sont reconnaissables par leur forte identité. Toujours identifiables de l'intérieur, ils peuvent aussi servir de référence extérieure, s'ils sont visibles du dehors."

KEVIN LYNCH, The image of the city, 1960.

LA TOITURE

Les lucarnes sont de formes multiples, en fonction de l'âge de l'édifice, de la forme de la toiture et du matériau de couverture employé. La structure de la lucarne peut être en bois, en maçonnerie ou en pierre.
Il ne faut pas utiliser de tuiles de rive sur une lucarne.

en brisis (sur les toitures à la Mansart) : façade en bois ou en pierre, couverture en ardoise ou en zinc, jouées en ardoise ou en zinc.

à fronton : ces lucarnes sont des variantes des précédentes. La croupe est remplacée par un fronton en bois avec une mouluration décorative. Certaines lucarnes à fronton ont toute leur façade en pierre.

à capucine : ces lucarnes sont les plus fréquentes. Ce sont les lucarnes des maisons du XVIIIème siècle, des toitures à deux pans fortement inclinés.
Leur ossature est en charpente et leur toiture est à trois pentes formant une croupe sur l'avant. La couverture est en tuile ou en ardoise. Les jouées sont en maçonnerie ou en ardoises clouées en bardage.

Deux grandes familles de lucarnes peuvent être distinguées à partir de leur mode constructif :
- les lucarnes à structure légère charpentées qui ont surtout une fonction d'éclairage pour les combles
- les lucarnes maçonnées d'allure plus massive qui prolongent et débordent de la façade en couverture.

Lucarne à fronton en pierre.

Lucarne ronde en brisis.

Lucarne maçonnée en bâtière.

Lucarne à fronton en brique et pierre.

Les souches de cheminées sont en pierre de taille ou en brique rouge. Leur taille est en rapport avec celle de la toiture.

Les couvertures

ardoise : on en trouve sur presque tous les édifices publics et sur les brisis des toitures à la Mansart. Certaines toitures à deux pans sont également couvertes en ardoise.

tuile : les constructions anciennes sont couvertes en tuiles plates. Mais la tuile la plus fréquente est la tuile mécanique. La tuile mécanique petit moule, d'aspect plat, se développe à mesure des rénovations.

zinc : ce matériau se trouve sur les terrassons de toitures à la Mansart, ainsi que sur de petites constructions annexes situées le plus souvent dans des cours et dont la toiture n'a qu'une faible pente.

Lucarnes menuisées à 3 pans dites à capucine.

Lucarne à capucine, et lucarne charpentée à 2 pans dite en bâtière.

RECOMMANDATIONS

La volumétrie et la toiture de chaque projet doivent respecter :

- dans le cas d'une extension, une géométrie en rapport avec l'existant (pente de toiture, matériaux, liaisons...)

- dans le cas d'une annexe, le contexte environnant en concevant une construction spécifique à chaque situation (implantation, matériaux)

- en réfection des toitures existantes, les formes et matériaux traditionnels qu'il convient de réutiliser

- en construction neuve, les techniques et matériaux actuels qui doivent être choisis en fonction de leur possibilité de mise en œuvre, de leur aspect et de leur teinte en rapport avec l'existant

- la pose de couverture en ardoise ou en tuile sera réalisée soigneusement de façon à ne laisser apparent que le minimum de pièces en zinc. Le zinc visible peut être plombaginé

- les ouvertures en toiture selon le caractère de l'édifice

- le rapport des lucarnes avec les dimensions des baies des étages

- la taille massive des souches de cheminées situées en pignon ou à proximité du faîtage.

LES MATERIAUX

Le pan de bois

Souvent masqué, le pan de bois constitue l'essentiel des structures porteuses des maisons les plus anciennes de Compiègne.

"Ces maisons, toutes en pan de bois, ont été recouvertes de plâtre sous le règne de Charles X". PAUL DAUSSY, *Le vieux Compiègne.*

Cette conception remonte au Moyen-Age (hourdage sur lattis au plâtre et chaux) et s'est poursuivie jusqu'au milieu du XIXème siècle où est apparue la charpente métallique pour les planchers, associée à des murs porteurs maçonnés en pierre ou en brique (hourdage : remplissage des espaces vides entre les pans de bois en plâtre et chaux).

La pierre

Ce matériau a marqué toutes les époques à Compiègne.

Son utilisation se généralise à partir du Second Empire.

L'extraction est locale.

La pierre constitue le matériau de façade de nombreux édifices.

Elle est mise en œuvre :

soit en moellons équarris pour les plus anciens bâtiments ; ils sont liés au plâtre et leur joint est formé, lors du ravalement, avec un mortier de chaux naturelle et de sable affleurant la surface du mur,

soit en pierre de taille en blocs taillés, posés horizontalement suivant le lit de carrière. Leurs dimensions sont de 65 cm de longueur sur 35 cm de hauteur. Ils sont jointés par un mortier de chaux naturelle et de sable, de pierre broyée ou de brique pilée.

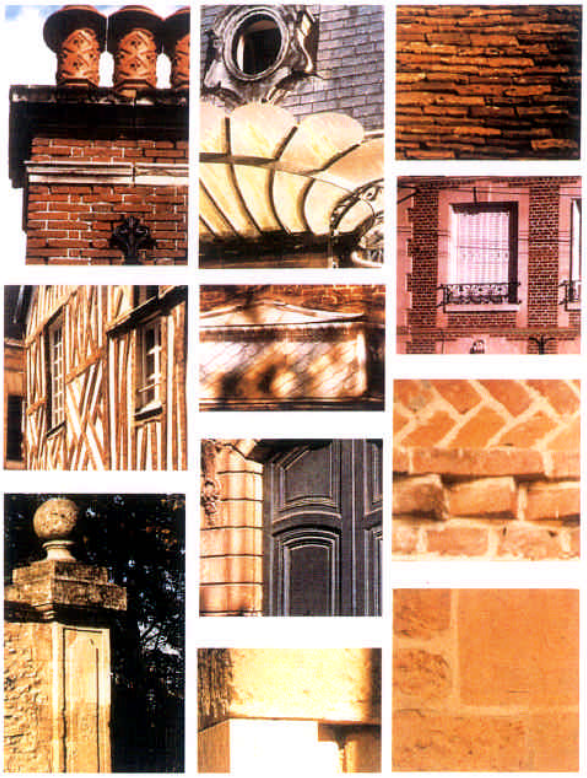

Les menuiseries. Les menuiseries traditionnelles en bois s'intègrent bien aux façades, dont elles constituent un élément essentiel. La présence, de haut en bas de l'immeuble, d'un même type de menuiseries, contribue à l'harmonie des façades. Les portes en bois ouvragé méritent d'être conservées et restaurées.

En cas de remplacement, éviter les portes qui ne seraient pas en harmonie avec l'ensemble des menuiseries.

Les menuiseries doivent être peintes ; fenêtres et volets sont pour l'essentiel à dominante blanc cassé, en particulier sur les rues et places principales du centre ville. Les portes, éléments de rythme des façades peuvent être différenciées dans la gamme des tons recommandés.

Le béton «architectonique». Matériau réalisé à partir de composants, le béton offre aujourd'hui de multiples possibilités de traitement de parement (texture, matériau, couleur). Les techniques actuelles de mise en œuvre permettent d'obtenir pratiquement tous les aspects souhaités aussi bien en préfabrication que pour les bétons coulés sur place.

Les cités enracinées. "Le sentiment de l'enchaînement à la terre, de la plante cosmique, ne s'est exprimé nulle part avec autant de force que dans ces vieilles cités minuscules, à peine plus étendues qu'un carrefour, autour d'un marché, d'un château ou d'un sanctuaire. C'est ici ou jamais le lieu où l'on voit clairement que chaque grand style est lui-même une plante."

OSWALD SPENGLER, *Le déclin de l'occident*, 1918.

Les matériaux de couverture

Les matériaux utilisés sont la tuile plate, l'ardoise, le zinc. Sur des bâtiments plus récents, la tuile mécanique est très présente.

La brique

Elle est présente surtout sur les murs des constructions du XIXème siècle en centre ancien, et sur les maisons de faubourgs.

Elle peut être appareillée pour créer un parement décoratif, ou parfois être associée à des éléments en pierre. On trouve :

. la brique ancienne cuite au feu de bois, d'une teinte orangée

. la brique cuite au charbon, d'une teinte rouge violacé assez unie

. la brique silico-calcaire de couleur claire, utilisée en association avec la brique rouge.

Elle est fréquemment employée en alternance pour constituer le décor des linteaux, des encadrements, des corniches.

RECOMMANDATIONS

-Sur les immeubles anciens, les volets en métal ou en PVC ainsi que les volets roulants sont à déconseiller.

-La pose de double-vitrage doit respecter l'aspect d'origine des façades.

-Les éléments nouveaux de ferronnerie doivent être sobres, inspirés de l'existant.

-Eviter les styles "rustiques" ainsi que l'aluminium anodisé sur les constructions anciennes.

-La durée de vie des bois est directement influencée par la conception de la façade. Il faut empêcher l'eau de stagner sur le bois.

-L'utilisation de briques "léopard" aux teintes mélangées allant du jaune au brun violet, étrangères aux tonalités locales, est à proscrire.

-Assurer au mieux une continuité horizontale entre les clôtures. Le garage, les coffrets EDF, PTT, la boîte aux lettres sont à intégrer soigneusement dans la clôture. Les annexes et les portails participent aux murs de clôture. Ils sont de même matériau et de même aspect que la construction principale.

-Utiliser la variété des essences végétales locales pour la composition des clôtures contribue à conforter le paysage authentique de Compiègne.

Les matériaux de clôtures

Les limites entre l'espace public et l'espace privé sont en cette ville bien marquées par des murs pleins d'une hauteur minimum de deux mètres. Ils préservent ainsi l'intimité de la parcelle.

Lorsque les clôtures sont constituées de murets surmontés de grilles, portes et portails accompagnent le traitement de la grille.

L'élégance de l'ensemble est aussi assurée par le respect des proportions entre la hauteur du muret et la hauteur de la grille.

Rivages, murs, lotissements.

"...Ce sont les frontières entre deux phases, les solutions de continuité : rivages, tranchées de chemin de fer, bordures de lotissements, murs. Elles constituent des points de référence latéraux, plutôt que des axes de coordination."

KEVIN LYNCH, The image of the city, 1960.

Les clôtures sont souvent composées de pierres, de briques et de ferronneries.

On retrouve des ferronneries ou des zingueries sur les balcons, les garde-corps, les rives ou les faîtages des toitures.

Des carreaux de céramique animent les façades.

Chaînages, encadrements de baies, bandeaux et corniches, soubassements sont constitués de pierre ou de moulures en mortier de chaux ou de plâtre.

Matière vivante et changeante selon les saisons, la végétation constitue le complément idéal des clôtures et des murs en général, dont elle atténue la rigueur.

Ces matériaux variés marquent les différentes époques de construction.

Les ferronneries. Elles participent également à la composition des façades. Ces éléments doivent être, dans la mesure du possible, conservés, notamment ceux en fonte et en fer forgé : grilles de protection, barres d'appui, garde-corps, tirants lambrequins

LES FAÇADES

Architecture populaire. "Les caractères généraux des maçonneries populaires sont la variété, le progrès, l'originalité, l'opulence, le mouvement perpétuel. Elles sont déjà assez détachées de la religion pour songer à leur beauté, pour la soigner, pour corriger sans relâche leur parure de statues ou d'arabesques."

VICTOR HUGO, Notre-Dame de Paris, livre V, chap.2.

Les styles architecturaux qui témoignent de toutes les époques dans le centre ville donnent aux quartiers leur diversité. La façade sur rue est la partie visible, publique du bâtiment. Elle est plus travaillée que les autres murs, traitée avec plus de soins et de richesse, appliquée d'ornementations. La façade sur cour est plus dépouillée et ne se compose que d'éléments de protection : appuis de fenêtres, bandeaux, corniches, traités avec sobriété. Les modénatures sont en général discrètes.

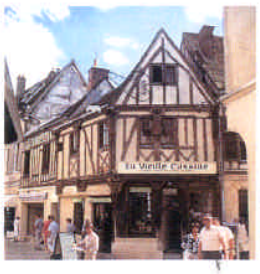

Maisons les plus anciennes (XVème siècle) : caractéristiques de par leur volumétrie et leurs détails architecturaux.

◁

Immeubles du XVIIIème siècle : constituent une grande partie des immeubles du centre ancien.

▷

Immeubles du XIXème siècle : style Napoléon III, influent à Compiègne ; vers 1850, immeubles haussmaniens.

◁

Dans le quartier de l'hôtel de ville domine le style néo-classique qui se prolonge jusqu'au milieu du XIXème siècle avec les sobres mais élégantes constructions de l'entrepreneur Biscuit *(maison type Biscuit).*

▷

Maisons style 1900-1930 : Art Nouveau *(ex. : maison Henri Sauvage au 16 avenue Thiers et certaines maisons de faubourgs Modern Style).*

◁

Villas et immeubles néo-style fin du XIXè s. - début du XXè s.: les demeures anglo-normandes et les villas d'inspiration romaine marquent les avenues de Compiègne, maisons de faubourg autour du centre ville.

▷

LES PERCEMENTS

Les percements sont conçus dans un souci d'harmonie (rythme et dimensions) avec la composition générale des façades. Malgré des variations dans les encadrements et les moulures, les percements ont toujours gardé une homogénéité de forme et de proportions dans le type de fenêtres et de fermetures utilisées. Nombreuses sont les maisons du centre ancien possédant des porches ou des portes cochères plus ou moins ouvragés (décors en bois ou encadrements en pierre). Il existe aussi des portes simples en bois d'un seul battant de formes variées, avec ou sans imposte

Au rez-de-chaussée, les volets battants sont soit à pleins panneaux en bois peint, consolidés par des traverses horizontales, soit au 2/3 de la partie inférieure en bois à caisson et au 1/3 supérieur à claire-voie. Aux étages, ils sont entièrement à claire-voie. Il existe aussi des fenêtres se fermant par des persiennes sur les constructions du début du siècle.

Sur certaines façades du XIXème siècle, on remarque des lambrequins : bordures verticales à motif en métal ou en bois servant à orner la partie supérieure d'une ouverture et dissimulant des stores. Les baies sont souvent rectangulaires et toujours plus hautes que larges : le rapport de la hauteur par la largeur varie de 1 sur 1.5 à 1 sur 3.

Les fenêtres sont à 2 vantaux ouvrants à la française. Les menuiseries à 3 carreaux par ouvrant sont en bois peint.

Menuiseries, portes, portes cochères sont en bois peint.

la composition générale des façades

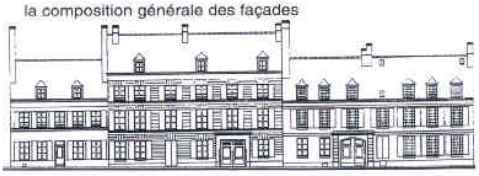

les pleins et les vides des façades

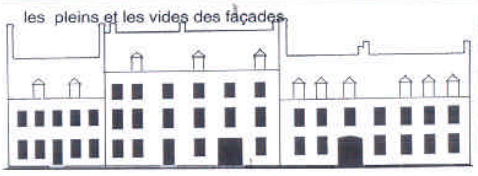

les rythmes verticaux des façades

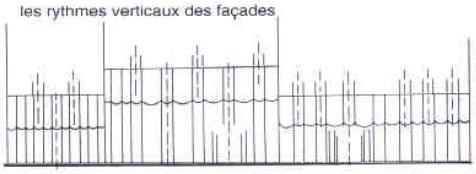

les rythmes horizontaux des façades

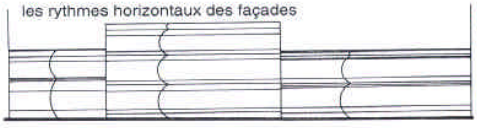

RECOMMANDATIONS

La composition générale des façades doit respecter :

- un ensemble de rythmes réguliers, marqué par des lignes verticales (percements les uns au-dessus des autres, plus hauts que larges) et horizontales (alignement des ouvertures, soubassement, bandeaux et corniches) ; le porche ou la porte interrompt cette horizontale, marquant de façon simple et efficace la porte d'entrée

- les travées des fenêtres et les lignes de niveaux qui produisent parfois de fausses symétries

- la proportion entre les "pleins" (trumeaux : pans de mur compris entre deux ouvertures et allèges : parties de mur situées sous l'appui d'une fenêtre) et les "vides" (baies). La surface de plein est plus importante que celle des vides

- les dimensions des différents niveaux, généralement marqués par une diminution progressive de la hauteur des étages, et par conséquent des ouvertures.

Ces principes sont à prendre en compte lors de modifications de percements, de surélévations d'immeubles existants ou de constructions neuves.

LES MODENATURES

Les modénatures des façades de Compiègne, plus ou moins ouvragées selon les époques (sculpture, corbeau sculpté, corniche, fronton, balustrade, mouluration, bandeaux...en bois, pierre, plâtre et chaux...), animent le décor des rues.

De nombreuses maisons de la fin du XIXème siècle utilisent uniquement la brique comme matériau de construction.
On remarque l'utilisation de nuances de couleur et de relief pour conférer à la brique un caractère décoratif.
Ces décorations font partie intégrante de la façade.

Des cabochons de céramique cachent des écrous qui servent à visser les tirants.
Les couleurs utilisées sont plus fréquemment froides, afin de donner un meilleur "rendu" sur le fond rouge des maisons de brique.
Le fer forgé, facilement modelable, prit place parmi les matériaux d'architecture du XIXème siècle à travers les ferronneries.

Au début du XXème siècle, époque de l'Art Nouveau, de nombreux créateurs s'attachèrent à dessiner des objets en prenant comme référence les formes de la nature : fleurs, animaux, feuillages, femmes.
Un art appliqué dont le rythme, les courbes, dérivaient des formes naturelles du vivant.

RECOMMANDATIONS

- Respecter la composition générale des façades en conservant le caractère de chaque immeuble (époque, matériaux, volumétrie, percements, décor).
- Ne pas supprimer bandeaux, corniches et encadrements, car ils rythment les différents niveaux de la façade.
- Tenir compte du rôle essentiellement technique que jouait à l'origine le décor de la façade. Ainsi, corniches et bandeaux intermédiaires protègent la façade des eaux de ruissellement en les rejetant hors du parement. Le soubassement protège le bas des murs des rejaillissements d'eau, les modénatures entourant porches et fenêtres éloignent l'eau des points vulnérables de la façade.
- Lors de l'opération de ravalement, ne pas négliger la préservation ou la restitution des éléments de décor. Veiller à leur authenticité sans tomber dans l'anecdotique.
- Une grande sobriété de façade n'exclut pas l'équilibre des proportions, la recherche et le soin apportés aux détails.

LES DEVANTURES COMMERCIALES

Standardisation de l'affiche. "...mais tu verrais de belles inscriptions sur les monuments, les ateliers et les magasins publics, comme tu verrais tous les avis utiles, magnifiquement imprimés sur des papiers de diverses couleurs, et disposés par des afficheurs de la République, dans des encadrements destinés à cet usage, de manière que ces affiches elles-mêmes concourrent à l'embellissement général."
ETIENNE CABET, Voyage et aventures de Lord William Carisdall en icarie, 1842.

Votre plus belle enseigne, c'est votre façade, ne la gâchez pas !

Les enseignes

Limiter leur nombre et leur dimension.
Les caissons lumineux sont fortement déconseillés et les spots clignotants interdits par le règlement municipal de publicité.
Préférer un simple panneau peint éclairé par des spots s'inscrivant dans la composition de la devanture ou éventuellement des lettres collées sur les vitrines.
Porter une forte attention aux emplacement, dimension, couleur, graphisme et système d'éclairage.

L'extension du secteur piétonnier a transformé l'attrait du centre ville où l'on peut désormais flâner dans des rues calmes et agréables.

Le regard englobe l'aménagement constitué par les façades remises en valeur et les devantures des boutiques qui s'y insèrent de manière sobre et raffinée.

Les façades commerciales doivent s'adapter avec simplicité en harmonie avec l'ensemble de l'immeuble et de la rue. En particulier, il faut éviter qu'une vitrine ne chevauche deux immeubles contigus.

En site urbain, le traitement des commerces a une grande influence sur l'aspect qualitatif de la rue et sur son attractivité.

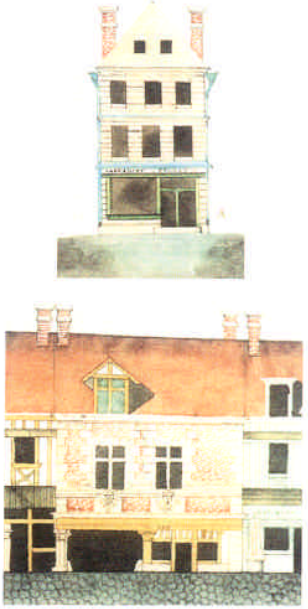

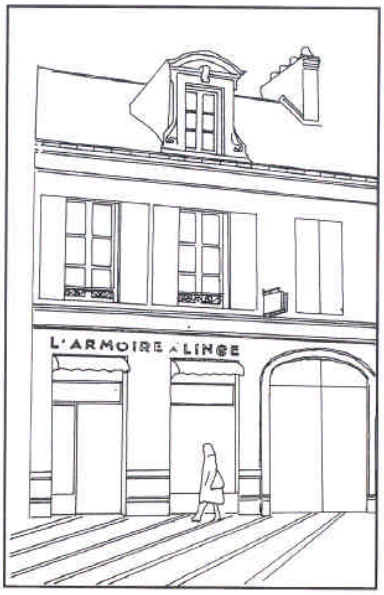

RECOMMANDATIONS

- Chaque immeuble doit donner l'impression visuelle de s'appuyer sur le sol. Une boutique occupant plusieurs immeubles attenants doit tenir compte de ce découpage et offrir un traitement adapté au rythme et au style de chaque façade.
- La création d'une vitrine s'établit de préférence en utilisant les ouvertures existantes afin de respecter les percements de l'ensemble de la façade.
- On préserve l'harmonie de la façade par la lecture des différents niveaux ; l'emplacement des percements de la devanture doit tenir compte du rythme des baies de l'étage.
- Mettre en valeur les parements en maçonnerie, en effectuant le ravalement et en évitant l'application de matériaux de placage (éviter la profusion de matériaux divers).
- Poser les vitrines en les encastrant dans l'embrasure des baies avec ou sans menuiserie de bois ou de métal
- Choisir une seule tonalité pour l'ensemble de la devanture, en rapport avec l'enseigne (éviter les couleurs bariolées et la multiplication d'enseignes de formes variées).

LES COULEURS

Présentation de palettes de couleurs ayant reçu l'agrément de l'Architecte des Bâtiments de France.

Nuancier devanture commerciale

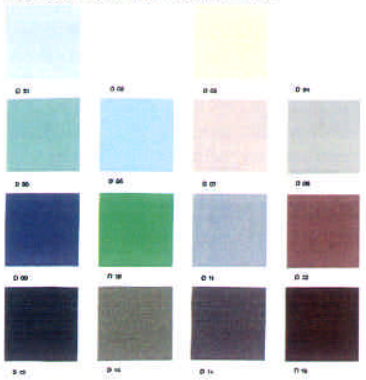

"La couleur donne la joie, elle peut aussi rendre fou".
Fernand Léger.

"Le volume extérieur d'une architecture, son poids sensible, sa distance peuvent être diminués ou augmentés suivant les couleurs adoptées...
La couleur est un puissant moyen d'art ; elle peut détruire un mur, elle peut l'orner, elle peut le faire reculer ou avancer, elle crée un nouvel espace"
Fernand Léger.

Les couleurs des constructions sont relatives aux couleurs de leur environnement.

Elles sont le reflet des matériaux locaux et des différents modes et époques de construction.

Des variations de couleurs sont lisibles sous l'effet des changements de lumière, particulièrement sur la pierre (d'un blond à un ocre rosé).

La palette chromatique des toits et des murs est la conséquence visuelle de l'utilisation des matériaux de construction : tuile plate en terre cuite, zinc, ardoise, pierre de taille, moellon, brique, meulière.

Nuancier porte cochère

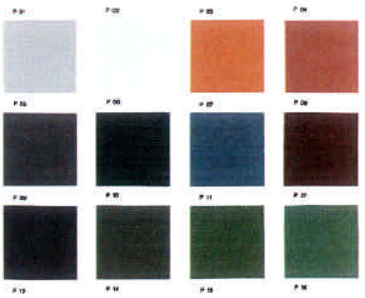

Toitures
Allant de l'ocre au rose, lorsqu'elles sont neuves, les tuiles se patinent sous l'action du soleil et des intempéries, prenant alors des tons bruns et plus chauds.
Les couvertures en ardoise ou en zinc offrent des teintes plus froides, du bleu au gris argenté, selon les lumières.

Murs
La couleur des murs vient de la nature de la pierre que le bâtisseur trouvait sur place ou qu'il faisait venir de la carrière la plus proche. Sur certains murs de moellons, le décor de la façade est constitué par un enduit de plâtre et chaux donnant souvent l'illusion d'un calepinage en pierre. Le plâtre-chaux peut être recouvert par un badigeon à la chaux. La coloration de celui-ci est obtenue à partir de terres naturelles, d'oxydes métalliques (ton ocré, brique, bleuté).
Les roches calcaires sont composées de carbonate de chaux plus ou moins pur, mélangé à d'autres matières (argile, magnésie, silice, oxydes métalliques) qui modifient leur consistance et leur couleur. Leur coloration est claire et uniforme, généralement blanc jaunâtre.

Joints
Sur un mur en pierre de taille, les joints sont toujours très minces et discrets, à peine apparents.
Dans le cas des bossages, le joint devient très présent de par le jeu de relief et d'ombre.
Les joints sont de la couleur la plus proche de celle de la pierre. Ils prennent une plus grande importance sur les murs de moellons liés avec un bain de mortier. L'appareillage du mur influe sur la couleur puisqu'il fait intervenir un matériau de soutien qui a une texture et une coloration déterminées par sa composition.

Nuancier volet et menuiserie

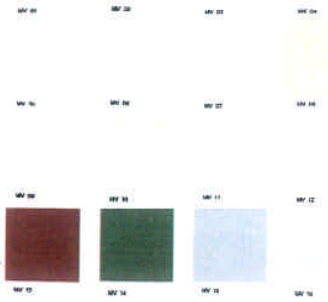

Couleurs d'accompagnement

La couleur des toits et des murs représente la coloration dominante d'une architecture mais elle est complétée, et souvent fortement influencée, par des éléments de détail tels que : portes, volets, soubassements, encadrements, corniches, bandeaux, menuiseries, ferronneries... qui viennent ponctuer l'ensemble de leurs taches colorées.

Les couleurs d'accompagnement constituent des palettes ponctuelles.

Celles-ci sont composées de couleurs en contraste avec la palette générale (toits et murs) soit en valeur, soit en tonalité.

Ces surfaces colorées sont proportionnellement de petite taille ; elles constituent avec la palette générale un rapport quantitatif et qualificatif d'une grande importance pour l'animation des édifices (mise en valeur de l'architecture).

Pour choisir une couleur, il faut tenir compte des matériaux des façades environnantes (pierre, brique, bois), de la quantité de couleur qui sera étalée (importance de la surface : volets, portes cochères, menuiseries...), des coloris existant sur les façades des alentours, afin de respecter une certaine harmonie pour l'ensemble d'une rue, d'un quartier, de la ville.

Nuancier ferronnerie

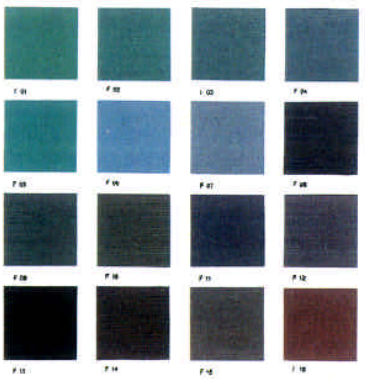

Ces nuanciers de couleur se rapportent à un tableau renvoyant à des teintes référencées chez différents fabricants de peinture. Ce tableau est consultable en mairie de Compiègne.

RECOMMANDATIONS

- Il faut respecter les caractéristiques spécifiques à la ville de Compiègne en utilisant la gamme des tonalités mise en évidence par le nuancier tant pour une construction neuve que pour l'existant dans le choix des teintes de revêtement de façades ou de peintures extérieures.
- Il est déconseillé d'utiliser un blanc pur.
- Les pièces de ferrures et particulièrement les pentures des volets doivent rester dans la même teinte que les menuiseries.
- Il est recommandé d'employer une teinte uniforme pour les menuiseries et les volets sur une même façade. Une couleur spécifique peut mettre en valeur les portes cochères.
- En toiture, il faut éviter les couleurs trop uniformes ou trop sombres.
- Se méfier des appellations imprécises tel que "blanc cassé" ou "ton pierre".
- Pour toute intervention, déterminer les couleurs en fonction de l'environnement immédiat mais également en fonction de la perception lointaine et plus globale.

LE RAVALEMENT

Loi sur l'architecture du 3 janvier 1977
Article 1er
L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public.
Les autorités habilitées à délivrer les permis de construire, ainsi que les autorisations de lotir, s'assurent au cours de l'instruction des demandes, du respect de cet intérêt.

"... ces vieux pignons surplombant la voie publique, ... quelques antiques constructions de bois affaissées".

"elle recrépit ses vieux murs, elle couvre d'un masque de plâtre les solives, capricieusement symétriques de ses vieux pans de bois : elle étend un ocreux badigeon sur ses façades noircies par le temps, et transforme ses béantes ouvertures de boutiques à auvents en devantures élégantes où le marbre se marie aux toits de couleurs, où le cuivre resplendit en baguettes légères, entre de larges vitres et des glaces somptueuses...
LAMBERT DE BALLYHIER, Compiègne historique et monumental de 1942.

Le nettoyage de la pierre
La pierre de taille doit rester ou retrouver son aspect de parement apparent.
Le procédé de nettoyage doit être choisi en fonction de la dureté de la pierre, de son encrassement, de l'importance des éventuelles dégradations et de la présence d'éléments sculptés ou moulurés. Le lavage à l'eau par ruissellement ou par pression ainsi que le gommage permettent un nettoyage en douceur, en préservant le calcin (couche superficielle de protection naturelle de la pierre). Eviter toute méthode abrasive : sablage, ponçage, grattage ou ragréage au chemin de fer. Ces techniques sont réservées au premier ravalement de la pierre, lors de sa mise en œuvre avant la formation du calcin. Dans le cas de reprise partielle de maçonnerie, assurer un parement conforme à l'appareillage ancien.
Souvent les portes cochères, les soubassements sont traités en bossage. Lors d'un ravalement, celui-ci doit être maintenu en son état originel.

Nettoyage de la brique
Le nettoyage des murs de brique pleine s'effectue par ruissellement d'eau et brossage, par projection d'eau sous pression ou, sur les surfaces planes, par projection de sable fin (sablage hydropneumatique) à condition que les briques soient en bon état.
Les briques défectueuses sont remplacées par des blocs de même origine, ou à défaut, de même teinte.

Les joints
Utiliser la chaux grasse à l'exclusion du ciment gris, sombre, cassant qui forme un cerne foncé autour des pierres ou des briques.
La teinte du mortier se rapprochera du ton de la pierre ou tranchera franchement par sa couleur sable sur la brique. Le rejointoiement s'effectue à fleur de mur au mortier de chaux grasse ou au plâtre en harmonie avec la teinte de la pierre.
A signaler une particularité locale : joints colorés avec de la brique pilée sur certaines maçonneries en pierre de taille.
Eviter d'épauffrer les pierres en utilisant la scie ou la tronçonneuse, éviter le burin, lors de la reprise des joints pour garder la minceur de ces derniers.

Les joints doivent permettre à l'eau de pluie de glisser sur le mur et d'assurer l'étanchéité de l'ensemble appareillé : pas de joints creux ni en saillie.
Les joints seront arasés au nu du mur et essuyés (matériaux pleins comme la pierre de taille ou la brique) ou largement beurrés sur les éléments de maçonnerie irrégulière comme le moellon (à l'exception de la meulière).

RECOMMANDATIONS
- Façade en pierre de taille : le ravalement doit être exécuté de manière à ne pas détruire le calcin de protection. Une attention particulière doit être apportée à la mise en œuvre du joint.
- Façade en moellon apparent dit "à pierre vue" : la maçonnerie doit être revêtue par un enduit à la chaux grasse arasé au nu du moellon laissant apparaître l'ondulation du parement ancien.
- Façade en brique : les procédés avec apport d'eau ou de vapeur d'eau sous pression sont à utiliser avec précaution. Il faut respecter la nature, l'épaisseur et la coloration des joints pour retrouver le même aspect d'origine sur l'ensemble du mur.
- Façade en béton armé ou banché : la présence d'armatures apparentes ou en passe de le devenir doit faire l'objet d'un traitement approprié.
- Façade enduite :
1. Identifier le type d'enduit : plâtre, mortier de plâtre, mortier de liants hydrauliques (chaux, ciment).
2. Vérifier l'adhérence au support et piocher si nécessaire les parties dégradées.
Sur les façades en plâtre et chaux proscrire le lavage sous pression.
L'application d'enduits hydrauliques ou de peintures étanches sur des façades en matériaux «de parement» (pierre de taille, brique pleine) est contraire aux règles de l'art ; ce traitement ne fait qu'accélérer la dégradation de matériaux naturels nécessitant une respiration.

Cinq bonnes raisons pour procéder au ravalement des façades

1. **Le ravalement améliore sensiblement l'étanchéité de la façade. Il marque un arrêt dans les dégradations dues aux intempéries (pluie, vent, gel, pollution atmosphérique).**
2. **Le ravalement, avec la mise en place d'un échafaudage, constitue une occasion pour vérifier l'état technique de la construction. Pour un bon diagnostic, il est recommandé de faire intervenir un architecte. Le ravalement permet d'assurer la bonne conservation du patrimoine.**
3. **Avantages fiscaux : le montant des travaux de ravalement est partiellement déductible des impôts.**
4. **Des aides au ravalement de façade existent en accompagnement de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH, quartiers du Vieux Royallieu et du Petit Margny - expiration : décembre 96).**
5. **Tout Compiègnois peut bénéficier de l'assistance d'une équipe opérationnelle chargée du suivi des dossiers de demande et être gratuitement conseillé sur les choix techniques les mieux appropriés à chaque cas.**

Le ravalement correspond pour le propriétaire à un investissement dans son propre bien qui s'en trouve entretenu et valorisé. Aussi aura-t-il intérêt à faire réaliser des travaux appropriés qui s'avèreront plus rentables à long terme que des expédients.

MARCHE A SUIVRE POUR LA CONSTITUTION DE VOTRE DOSSIER

1. Contact en mairie, service de l'urbanisme

Ce premier contact vous permettra d'obtenir les informations utiles et les formulaires nécessaires à votre demande.

2. Le CAL PACT ARIM

Dans le cadre des aides accordées au ravalement de façade, le chargé de mission de cet organisme est à votre disposition pour répondre aux questions relatives à votre projet de ravalement et vous aider dans vos démarches administratives en vue de la constitution d'un dossier.

3. Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de l'Oise (CAUE 60)

A votre demande, l'architecte consultant du CAUE est à même de répondre à vos interrogations sur les aspects techniques et esthétiques du ravalement.

Il s'agit d'un service gratuit destiné à vous informer sur la nature des travaux à réaliser *(Tél : 44 58 00 58)*.

4. Les formalités administratives

A. Subventions

Les subventions de l'ANAH prennent aussi en charge les honoraires de maîtrise d'œuvre en proportion du taux de subvention par rapport au montant des travaux (l'intervention d'un architecte offre la garantie d'une responsabilité décennale).

La notification des subventions éventuelles et l'accord favorable à la déclaration de travaux sont à obtenir avant tout commencement des travaux. Le règlement des subventions se fait sur la présentation de factures correspondant aux travaux acceptés, après visite de conformité.

B. Déclaration de travaux

Avant de procéder au ravalement, vous devez établir une déclaration de travaux exemptée de permis de construire. Le formulaire est disponible en mairie. Cette déclaration officielle renseigne les administrations compétentes (Mairie, Service Départemental de l'Architecture) et vous prémunit contre les éventuelles plaintes pouvant émaner de tiers.

L'administration communale dispose de deux mois maximum pour donner son accord, les travaux ne doivent pas débuter avant l'obtention de l'avis favorable.

C. Permission de voirie

Les travaux de ravalement nécessitent en général l'édification d'un échafaudage sur la voie publique : une autorisation préalable doit être demandée à la ville, par simple lettre émanant de l'entrepreneur ou du propriétaire. L'autorisation qui vous sera délivrée vous prémunira juridiquement contre le recours des tiers. Il est souhaitable d'informer les concessionnaires des différents réseaux en façades (Télécom, EDF, éclairage public, etc...) afin que les modifications souhaitées ou nécessaires puissent se faire en coordination avec le ravalement.

(EDF-GDF tél : 44 90 33 06, FRANCE TELECOM tél : 23 75 44 44 poste 14).

GLOSSAIRE

ARABESQUE : motif d'ornement composé de droites et de courbes entrelacées, souvent de façon répétitive.

ARASER : rendre horizontale la face supérieure d'un mur ; éliminer tout ce qui dépasse.

ART NOUVEAU : style d'architecture de la fin du 19ème s., et du début du 20ème s., caractérisé par ses motifs courbes et ornements en gerbes de végétaux.

BADIGEON : dilution de chaux éteinte (lait de chaux, ou blanc de chaux) avec un peu d'alun et un corps gras.

BAIN DE MORTIER : mortier d'assise des pierres, moellons, briques.

BÉTON BANCHÉ : béton coulé, et éventuellement vibré, entre des panneaux en bois ou en métal rigidifiés par un contreventement de poutrelles.

BRISIS : partie inférieure d'un versant de comble qui présente deux pans d'inclinaisons différentes sur un même versant.

BOSSAGE : parement ouvragé de la face vue des pierres de taille d'un ouvrage de maçonnerie.

BURIN : outil en acier trempé, en forme de poinçon, utilisé soit par percussion sous la massette, soit adaptable sur marteau pneumatique.

CABOCHON : petite pièce d'ornement formant saillie dans le parement d'une façade.

CALCIN : croûte superficielle dure de carbonate de chaux qui se forme par carbonatation à la surface des pierres calcaires, sous l'action de l'air et des intempéries. Sur les faces exposées des pierres neuves, l'eau de pluie pénètre sur quelques millimètres de profondeur ; le gaz carbonique en dissolution dans l'eau se combine avec le carbonate de chaux de la pierre, puis lors de son évaporation, l'eau dépose ce carbonate à l'orifice des capillaires ou pores superficiels de la pierre ; ainsi se forme une pellicule dure et protectrice, le calcin.

CHAUX GRASSE : liant obtenu par calcination du calcaire avec une prise s'effectuant sous l'action du gaz carbonique de l'air. Le durcissement complet qui suit la prise d'un enduit ou d'un mortier de chaux aérienne peut durer plusieurs mois. Les chaux aériennes les plus recherchées sont les chaux grasses, obtenues à partir de calcaires très purs.

Les emplois de la chaux, en construction, concernent surtout les enduits de parement traditionnels, les mortiers de jointoiement, et les badigeons au lait de chaux.

CONTINUUM : ensemble d'éléments homogènes.

DENTICULE : ornement composé d'un alignement de petits modillons cubiques en bas-relief, séparés par des creux.

ÎLOT : groupe de maisons ceinturé par des rues.

IMPOSTE : partie d'une baie située au-dessus des vantaux ouvrants de la porte ou de la croisée ; elle peut être fixe ou ouvrante, battante, basculante ou pivotante, vitrée ou pleine.

JOUÉE : paroi qui compose le remplissage latéral d'une lucarne, le plus souvent en maçonnerie soit enduite, soit bardée avec un matériau de couverture.

LAMBREQUIN : bandeau d'ornement en bois ou en tôle ajourée, que l'on disposait devant les chéneaux, marquises, enrouleurs de jalousies pour les masquer à la vue.

LINTEAU : élément monolithe qui ferme le haut d'une baie et soutient la maçonnerie située au-dessus de l'ouverture, reportant sa charge vers les jambages, piédroits ou poteaux.

MANSART : *comble à la Mansart* (du nom de l'architecte François Mansart qui donna son essor à ce type de comble au 17è.s.) comble dont chaque versant est formé de deux pans, le terrasson et le brisis, dont les pentes sont différentes. Par extension, la mansarde désigne aussi une lucarne.

MODÉNATURE : proportions et disposition de l'ensemble des moulures et membres d'architecture qui caractérisent une façade.

MODILLON : chacune des petites consoles aplaties disposées à intervalle régulier sous le larmier d'une corniche.

MORTIER DE PLÂTRE : plâtre auquel on ajoute des charges minérales inertes ; les enduits ainsi réalisés avec ces mortiers sont plus durs qu'avec un plâtre pur. Des mortiers à liant mixte de plâtre-chaux sont aussi utilisés comme enduits de parement des façades d'immeubles.

ORIEL : (ou bow-window) fenêtre ou ensemble de baies superposées disposées en saillie ou en avant-corps sur le nu d'une façade.

PENTURE : pièce de ferrure et de pivotement des portes, ..., composée d'une bande de metal méplat terminée par un enroulement ou par un œil, dans lequel pénètre la fiche du gond scellé ou vissé sur un montant dormant.

PERSIENNE : dispositif de fermeture externe d'une baie, composé de panneaux articulés repliables de part et d'autre de l'ouverture, contre chaque tableau, par rotations successives.

SERVITUDE : charge imposée sur une propriété pour l'usage et l'utilité d'un immeuble appartenant à un autre propriétaire. Servitudes d'urbanisme, servitudes d'implantation des bâtiments, servitudes de plantations et d'élagage des arbres, servitudes de vue, servitudes de clôture, servitudes de mitoyenneté.

TERRASSON : partie peu inclinée d'un comble. Dans un comble à la Mansart, le terrasson est le pan supérieur, entre la ligne de bris et le faîtage.

TIRANT : pièce qui travaille uniquement en traction, et qui retient des éléments solidaires de ses extrémités.

TRAVÉE : espace qui sépare deux éléments porteurs d'un ouvrage.

VELUM : toile tendue à une certaine distance d'un plafond, pour en diminuer la hauteur. Par extension, ensemble des enveloppes volumétriques formées par les toitures des constructions.

Définitions extraites du DICOBAT : dictionnaire général du bâtiment. - Ed. Arcature, 1993.

BIBLIOGRAPHIE :

Sur Compiègne

ouvrages

- **Le Vieux Compiègne** / Paul Daussy. - s.d.
- **Compiègne historique et monumental** / Lambert De Ballyhier. - 1842
- **Précis statistique du canton de Compiègne** / Louis Graves. - 1855
- **Fonds Léré** (manuscrit du XIXème siècle, comprenant des aquarelles, conservé à la bibliothèque municipale) - Tome IX : Maisons, hôtels particuliers...
- **Topographie de l'ancien Compiègne** / Arthur Bazin. - 1905
- **De Margny à Compiègne, nos maisons, détails, parures** / UTC de Compiègne. - Compiègne : UTC, 1980
- **Compiègne et son patrimoine : la ville et la forêt** / F.Callais, P. Bonnet-Laborderie. - Beauvais : GEMOB, s.d.
- **Dossier du site inscrit (**plan de sauvegarde et de mise en valeur et cahier des charges) / D. Moufle et R. De Sèze, 1979
- **Ville de Compiègne : recommandations architecturales** / CAUE de l'oise, OCILOR. - 1989
- **Compiègne en sa forêt** / photographies de Jean-Pierre Gilson. - Paris : Plon, 1994
- **Histoire des maisons de la rue des Domeliers, cahier n°9** / L. Duquesnay, R. Gathelier, A. et G. Marot. - Sauvegarde de Compiègne, 1992
- **Le bulletin trimestriel "Signaux lancés par la Sauvegarde de Compiègne"**
- **Annuaire des artisans du bâtiment de Compiègne et des alentours** / Chambre de Métiers de l'Oise, ville de Compiègne, 1994

plans

- **Formation de la ville au Moyen-Age** : plan établi par Carolus Barré, 1952
- **Plan de la ville de Compiègne en 1509** (reproduction Lambert de Ballyhier)
- **Reproduction fac similé du plan levé par N.P.I. Chandellier en 1734.**.- Compiègne : Société historique, 1979
- **Plan Guérout**, 1780, revu par Mouton en 1809 (Archives municipales)
- **Plan cadastral dressé par Damas** d'après Chandellier, 1838 (bibliothèque municipale)
- **Plan Pérint**, 1842
- **Plan des alignements de la voirie urbaine dit plan Guéry**, 1865 (Archives municipales)
- **Plan de Ribault et Gérin**, 1860 (bibliothèque municipale)
- **Plan Guéry**, 1872
- **Plans Dervillé**, 1910 et 1914.

Techniques de ravalement et de restauration

- **Le Ravalement des façades en pierre de taille en Ile-de-France** / CAUE de Paris. - Paris : CAUE, s.d.
- **Le Ravalement : guide technique, règlementaire et juridique.** - Paris : Ed. du Moniteur, 1989
- **Restauration des façades en pierre de taille** / Jean-Marc Laurent. - Paris : Eyrolles, 1994
- **La Conservation de la pierre monumentale en France** / F. Virolleaud, M. Laurent. - Paris : Presses du CNRS, 1992

Réflexion sur la ville

- **L'Urbanisme, utopies et réalités : une anthologie** / Françoise Choay. - Paris : Seuil, 1979
- **La ville la nuit** / Anne Cauquelin. - Paris : PUF, 1977
- **Essai de philosophie urbaine** / Anne Cauquelin. - Paris : PUF, 1982
- **Penser la ville : choix de textes philosophiques.** - Bruxelles : AAM éditions, 1989
- **La Ville : art et architecture en Europe 1870-1993**.- Paris : Ed. du Centre Pompidou, 1994

Ces ouvrages sont consultables à la bibliothèque Saint-Corneille à Compiègne ou au centre de documentation du CAUE à Chantilly

IMPORTANT : Le recours à l'architecte est obligatoire sauf pour les particuliers construisant pour eux-mêmes une construction de surface hors œuvre nette inférieure à 170m2 (loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977).
Vous avez toujours intérêt à confier à un architecte, non seulement la conception et l'établissement de votre projet, mais également la responsabilité de diriger et de coordonner votre chantier : vous y gagnerez en temps et en qualité.
Dans tous les cas, il vous est néanmoins possible, le plus amont de votre projet, de bénéficier de l'assistance architecturale offerte par le CAUE. Ce service départemental gratuit vous permet de recueillir l'avis et les conseils d'un architecte consultant, notamment sur les meilleures possibilités d'intégration de votre maison sur le terrain et éventuellement sur les modifications à envisager pour satisfaire au mieux aux règles d'urbanisme en vigueur.
Cependant, en aucun cas ce service ne peut conduire à une prise en charge de la maîtrise d'œuvre de votre opération.

ADRESSES UTILES :

SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ARCHITECTURE - Architecte des Bâtiments de France : Palais National - 60200 COMPIEGNE - Tél : 44 40 13 12
CAUE DE L'OISE - La Cabotière Parc du Château - BP 439 - 60635 CHANTILLY - Tél : 44 58 00 58 *(permanence sur rendez-vous à l'annexe de la mairie de Compiègne)*
SUBDIVISION DE L'EQUIPEMENT - 17 bis rue Fournier Sarlovèze - 60200 COMPIEGNE - Tél : 44 38 33 50
MAIRIE DE COMPIEGNE - Service Urbanisme - Tél : 44 40 72 79 - Service Aménagement Urbain - Tél : 44 40 72 68
CAL PACT ARIM DE L'OISE - 3 place Saint-Antoine 60200 COMPIEGNE - Tél : 44 86 09 27 *(permanence mercredi matin)*
ASSOCIATION DEPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT - Tél : 44 40 34 74 *(permanence à l'annexe de la mairie de Compiègne lundi et jeudi)*
SERVICE DU CADASTRE - 6 rue Winston Churchill - 60200 COMPIEGNE - Tél : 44 92 58 91
ASSOCIATION SAUVEGARDE DE COMPIEGNE - 5 rue de la Sous-Préfecture - 60200 COMPIEGNE - Tél : 44 40 20 46
SOCIETE HISTORIQUE DE COMPIEGNE - Bibliothèque Saint-Corneille - 60200 COMPIEGNE - Tél : 44 40 03 50

Cette plaquette a été réalisée par Carole Dauphin et Jean-Pierre Betegnie architectes au CAUE de l'Oise, à la demande de la Ville de Compiègne, sous la conduite de Monsieur Foubert maire adjoint responsable de l'urbanisme et de l'environnement.
Nous remercions Mme Guessart, conservateur des Archives municipales, Mme Sibertin-Blanc, conservateur de la Bibliothèque municipale, Mlle Durieux, responsable du service de documentation de la Ville, M. de Sèze, le service urbanisme et les services techniques de la Ville de Compiègne pour leur accueil et leur collaboration. Nous remercions également la société Astral pour l'aide gracieuse qu'elle nous a apportée dans l'étude couleur.

Photos : Christian Schryve, Jean-Pierre Gilson, CAUE de l'Oise.

JANVIER 1995